

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES
12 MAI 2021, 19h**

Procès-verbal de la 5^e assemblée régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier Duberger-Les Saules, tenue le mercredi 12 mai 2021, à 19h, par visioconférence.

Rencontre en visioconférence
<https://villequebec.zoom.us/j/89649108585>
Numéro de réunion : 896 4910 8585
Par téléphone : 1-855-703-8985

PRÉSENCES :

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Valérie Harton	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
M. Patrice Côté	Administrateur
M. Hervé Landri Fondja	Administrateur
M. Mahmoud Mohanna	Administrateur
M. Luc Dumont	Administrateur

Mme Dominique Tanguay	Conseillère municipale du district des Saules
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale du district de Vanier- Duberger

ABSENCE :

Aucune

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Mme Rosie-Anne R. Vallières	Secrétaire de soutien

Outre les noms énumérés ci-dessus, une autre personne est présente (1 homme).

**ORDRE DU JOUR DE LA 5^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2021
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

- 21-05-01** Ouverture de l'assemblée
- 21-05-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21-05-03** Nomination d'une présidence l'assemblée
- 21-05-04** Adoption du procès-verbal du 10 mars 2021
- 21-05-05** Adoption du procès-verbal du 14 avril 2021
- 21-05-06** Nomination des postes
- Présidence;
 - Vice-Présidence (s'il y a lieu);
 - Secrétariat;
 - Trésorerie.
- 21-05-07** Nomination des signataires au compte
- 21-05-08** Adoption du calendrier des rencontres 2021-2022
- 21-05-09** Dépôt et adoption du plan d'action 2021-2022
- 21-05-10** Information des conseillères municipales
- 21-05-11** Questions et commentaires du public
- 21-05-12** Fonctionnement du conseil de quartier
- Correspondance;
 - Paiement secrétariat de rédaction.
- 21-05-13** Divers
- Modification du procès-verbal du 9 décembre 2020;
 - Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2020;
 - Adoption du procès-verbal du 18 novembre 2020.
- 21-05-14** Levée de l'assemblée

21-05-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Dominique Tremblay constate le quorum à 19h et ouvre l'assemblée.

21-05-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout proposé par Mme Tremblay dans le point divers : maison des jeunes et solidarité famille.

SUR UNE PROPOSITION DE MME VALÉRIE HARTON DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARYSE BEAULIEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

21-05-03 NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARYSE BEAULIEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. LUC DUMONT, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Dominique Tremblay à titre de présidente d'assemblée.

ADOPTÉE

21-05-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 2021

SUR UNE PROPOSITION DE MME VALÉRIE HARTON DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARYSE BEAULIEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 10 mars 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

21-05-05 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M. HERVÉ LANDRI DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAHMOUD MOHANNA, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

21-05-06 NOMINATION DES POSTES

■ **Présidence**

RÉSOLUTION 21-CA-09

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARYSE BEAULIEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME VALÉRIE HARTON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer MME DOMINIQUE TREMBLAY à titre de présidente du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

ADOPTÉE

■ **Vice-Présidence**

RÉSOLUTION 21-CA-10

SUR UNE PROPOSITION DE MME DOMINIQUE TREMBLAY DÛMENT APPUYÉE PAR M. HERVÉ LANDRI, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer MME MARYSE BEAULIEU à titre de Vice-présidente du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

ADOPTÉE

▪ **Secrétariat**

RÉSOLUTION 21-CA-11

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARYSE BEAULIEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. HERVÉ LANDRI, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer MME VALÉRIE HARTON à titre de secrétaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

ADOPTÉE

▪ **Trésorerie**

RÉSOLUTION 21-CA-12

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARYSE BEAULIEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. HERVÉ LANDRI, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de de nommer M. PATRICE CÔTÉ à titre de trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

ADOPTÉE

21-05-07 NOMINATION DES SIGNATAIRES AU COMPTE

RÉSOLUTION 21-CA-13

SUR UNE PROPOSITION DE MME VALÉRIE HARTON DÛMENT APPUYÉE PAR M. HERVÉ LANDRI, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer MME DOMINIQUE TREMBLAY ET M. PATRICE CÔTÉ à titre de signataire au compte.

ADOPTÉE

21-05-08 ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2021-2022

RÉSOLUTION 21-CA-14

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARYSE BEAULIEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME VALÉRIE HARTON IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le calendrier des rencontres 2021-2022.

ADOPTÉE

21-05-09 DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN D' ACTIONS 2021-2022

Mme Maryse Beaulieu présente sommairement le plan d'action 2021-2022 ; le document est joint en annexe au présent procès-verbal.

Mme Tremblay souligne le bon travail de Mme Beaulieu.

Mme Mauger souligne qu'un budget d'initiative est disponible et qu'il peut être pairé avec celui d'un second conseil de quartier.

RÉSOLUTION 21-CA-15

SUR UNE PROPOSITION DE M. PATRICE CÔTÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MME DOMINIQUE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le plan d'action 2021-2022.

ADOPTÉE

INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Parcs conviviaux : L'utilisation d'un BBQ au gaz et la consommation d'alcool (accompagnées d'un repas) sont permises, dans le respect des mesures sanitaires et certaines consignes, dans plusieurs parcs de la Ville, dont ceux-ci dans le quartier et à proximité :

- ~ Parc des Saules
- ~ Parc linéaire des Berges des Rivières Saint-Charles et du Berger
- ~ Parc Chauveau
- ~ Parc de l'Escarpement
- ~ Parc des Brumes
- ~ ExpoCité (espace de la forêt)

En semaine : 16h à 23h (présentement à l'heure du couvre-feu)

En fin de semaine : 11h à 23h (présentement à l'heure du couvre-feu)

Les toilettes de la Maison O'Neill sont accessibles jusqu'à 20h. Une toilette chimique devrait être également installée dans le parc.

Québec animée « On se donne un air d'été ».

Cet été, il y aura de l'animation et des prestations spontanées dans les parcs et espaces publics, et la présentation de projets originaux un peu partout sur le territoire de la Ville.

La Maison O'Neill organisme « OLYMPI'ART » qui lance une invitation aux artistes-peintres pour venir créer une œuvre en plein air sur le site de la Maison O'Neill. Cet événement se déroulera du 4 au 11 juillet 2021 inclusivement.

THÈME : Mettre en valeur un élément permettant d'être facilement identifié sur le site de la Maison O'Neill. Par exemple : la Maison, les galeries, les portes, kiosque de spectacle, etc. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au dimanche 30 mai 2021 inclusivement. Le nombre de places est limité. Pour information : lamaisononeill@gmail

La collecte des feuilles et résidus verts est maintenue jusqu'au 28 mai 2021.

Nettoyage des rues : Le tout se poursuivra jusqu'au 18 juin.

Le nettoyage des secteurs de Duberger et Les Saules s'effectue présentement et au cours des prochaines semaines. Le dernier secteur (Du Buisson) sera complété dans la semaine du 7 juin.

Écocentre mobile : Samedi 18 septembre – 10h à 16h (Duberger-Les Saules)
École de la Mosaïque (2264, rue Lemieux)

Remplacement des appareils de chauffage à combustible – Aide apportée pour le remplacement de 1 000 \$.

Remplacement obligatoire

À compter du 1er septembre 2026, tous les propriétaires d'un poêle, d'une fournaise ou d'une chaudière au bois sur le territoire de la Ville de Québec devront se munir d'un appareil certifié CSA

PVE (Programme vacances-été) :

Les organismes de loisirs se préparent à accueillir les jeunes durant la période estivale.

Fête de la rivière Saint-Charles (samedi 29 mai 2021) :

La Société de la rivière Saint-Charles organise une descente de la rivière Saint-Charles, à partir du parc Les Saules pour se rendre à la Pointe-aux-Lièvres. Les citoyens peuvent faire la location d'embarcation ou faire la balade pédestre, dans le parc linéaire de rivière Saint-Charles. Cette année, il n'y aura pas d'animation, mais il devrait y avoir des navettes pour ramener les gens à leur véhicule. L'inscription se fait auprès de l'organisme.

Bibliothèques municipales : les bibliothèques ont pu rouvrir lundi dernier, 10 mai. Elles offrent pratiquement tous les services normaux.

Escouade ludique : « Du 8 au 30 mai, tous les samedis et dimanches, des escouades ludiques seront déployées dans certains parcs qui connaissent un fort achalandage depuis quelques semaines. Composées de comédiens et de musiciens, les escouades proposeront des saynètes qui ont pour but de rappeler avec humour aux citoyens l'importance du respect de la distanciation et des mesures sanitaires lorsqu'ils fréquentent les parcs. » La date limite des dépôts d'appel à projets d'artiste qui veulent animer les parcs a été atteinte et plusieurs artistes ont soumis leur candidature, ce qui promet un bel été.

Parc à chien : un suivi a été fait par courriel.

21-05-11

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

M. Alain Smith, résident de la rue de la roselière, mentionne un problème de circulation sur cette rue, les automobilistes ne respectant pas la circulation et le stationnement des autobus scolaires en bordure de rue nuisant à la circulation. De plus, les sorties de stationnement du projet Aventura nuisent à la fluidité de la circulation.

Mme Despins dit être consciente du problème et étudie le problème. Elle invite les citoyens à lui communiquer toutes solutions possibles. Elle acquiesce à l'idée d'une surveillance policière.

Après discussion, il est conclu qu'un amalgame de problématiques créés cette situation, dont, notamment, les entrées de l'Aventura, les camions de livraison, les stationnements d'autobus dans la rue et le stationnement des deux côtés de la rue.

Mme Despins assurera un suivi concernant ce secteur par courriel.

21-05-12

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

■ **Correspondance**

Un courriel a été reçu concernant le Plan de mise en valeur des rivières et, plus particulièrement, les pistes de vélo « Fatbike » du parc Chauveau ; la piste cyclable est très utilisée et le projet devrait réduire le nombre de kilomètres disponibles aux cyclistes de 12 à 8 km.

Dominique Tanguay mentionne que la Ville souhaite maintenir des sentiers pour la pratique de ce sport dans le parc Chauveau. Comme ceux-ci ont été aménagés sans autorisation et entretenus bénévolement par des citoyens, la Ville veut s'assurer que ceux-ci soient sécuritaires, respectent l'environnement et n'interfèrent pas avec les autres installations prévues. Dans le cadre du Plan de mise en valeur

des rivières, la Ville prévoit faire des aménagements pour favoriser l'accessibilité à nos rivières. Dans le parc Chauveau, on veut y construire un pavillon de services, aménager un belvédère, faire l'ajout de sentiers de ski de fond, de marche, etc.) au cours des cinq prochaines années. Il n'est pas prévu d'intervenir à court terme dans le secteur où l'on retrouve les sentiers de Fatbike.

Plan de mise en valeur des rivières

: <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/eau/rivieres/>

Plan directeur du parc Chauveau

: https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/eau/rivieres/docs/Parc%20Chauveau_plan%20directeur.pdf

Valérie Harton revient sur la proposition d'utilisation de la maison O'Neil pour faire un événement de valorisation du conseil de quartier et de corvée printanière ; malheureusement, le président de la maison O'Neil a été contacté et, vu la situation, ne permettra pas au conseil de quartier d'y tenir un événement ou de faire de la promotion. L'événement devra être tenu à l'automne et une rencontre préparatoire hors du calendrier des réunions ordinaires devra être tenue. Mme Tremblay assurera le suivi.

Mme Mauger précise qu'une demande d'opinion est à venir à la prochaine rencontre ; un quorum du CA est requis.

■ Paiement secrétariat

Le solde du compte est à 1426.17\$, une subvention de la Ville de 1270\$ a été reçue et seuls les frais de gestion bancaire passent actuellement au compte.

RÉSOLUTION 21-CA-16

SUR UNE PROPOSITION DE M. LUC DUMONT D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. PATRICE CÔTÉ, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de rémunérer la secrétaire de soutien d'une somme de 85\$ pour le travail effectué lors de la présente rencontre.

ADOPTÉE

Mme Rosie-Anne R. Vallières quittera son poste après la rencontre du 9 juin ; le poste sera donc à combler. Un suivi sera assuré par Mme Mauger et Tremblay. Mme R. Vallières pourra assurer la formation de la personne.

21-05-13 DIVERS

■ Modification du procès-verbal du 9 décembre 2020

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARYSE BEAULIEU D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME VALÉRIE HARTON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de modifier le procès-verbal du 9 décembre 2020 au point 20-05-04 pour qu'il reflète la bonne date, soit le 18 novembre 2020.

ADOPTÉE

SUR UNE PROPOSITION DE M. LUC DUMONT D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME DOMINIQUE TREMBLAY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2020 tel que modifié.

ADOPTÉE

▪ **Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2020**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PATRICE CÔTÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARYSE BEAULIEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 11 novembre 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

▪ **Adoption du procès-verbal du 18 novembre 2020**

Le point est caduc puisque le procès-verbal a été adopté au premier point.

▪ **Maison des jeunes**

Une collecte de canettes sera faite par la maison des jeunes le 20 et 21 mai et Mme Tremblay souhaiterait que le conseil de quartier soit présent. Plusieurs personnes manifestent leur intérêt, Mme Tremblay fera un suivi.

▪ **Solidarité famille**

Mme Tremblay propose de faire un don à l'organisme Solidarité famille ; il n'est toutefois pas possible de faire des dons avec la subvention de la Ville.

21-05-14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE M./MME DOMINIQUE TREMBLAY DÛMENT APPUYÉE PAR M./MME MARYSE BEAULIEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de lever l'assemblée.

ADOPTÉE

Levée de la réunion à 20h48.